Impact Robo



Organisch-mineralischer Rasendünger mit Mikroorganismen für mit Mährobotern oder Mulchmähern gepflegte Rasenflächen

Impact Robo versorgt mit Mähroboter oder Mulchmäher gepflegte Rasenflächen optimal für einen gesunden und vitalen Rasen. Plantaktiv Rhizo als organisch Komponente fördert den Abbau des Schnittguts und die enthaltenen Mikroorganismen verhindern zusätzlich die Bildung von Rasenfilz und fördern das Bodenleben. Ergänzung innerhalb der Impact-Produktfamilie Ideale Nährstoffzusammensetzung für die Anwendung in robotergemähten Hausgärten und Sportflächen Staubfreies Sphero-Granulat

EMPLOI

Rasen schneiden - empfohlene Düngermenge gleichmässig ausbringen. Anschliessendes Bewässern beschleunigt die Wirkung.

DOSAGE

3 Gaben während der Vegetationsperiode von März bis September: März mit 40-60 g/m² Juni mit 40-60g/m² September mit 40-60 g/m²

ANNOTATION

Conserver le produit au sec, dans son emballage d'origine, hors de portée des enfants et des animaux. Sa durée de conservation est illimitée s'il est stocké comme il se doit (à l'abridu gel et au sec).

Convient à Gazon de parc, Gazon de sport, Gazon d'ornement

Culture/planteGazonTaille du conditionnement20 kgDosage50 g/m²

Saison Mars, Juin, Septembre
Type d'engrais/catégorie prod. phytosanitaire organique et minéral

Propriétés/composition granulométrie : 1.5-3.5 mm, oligo-éléments, organique et minéral

Domaine Entretien du gazon

• 15 % N Azote total

- 5 % NA Azote ammoniacal
- 2,8 % NU Azote urélique
- 5,4 % NRf Azote de méhyléne urée
- 1,8 % NO Azote organique
- 4 % P₂O₅ Phosphate totale
- 6 % K₂O Potasse soluble à l'eau
- 1,2 % Mg Magnésium
- 5 % S Soufre soluble à l'eau
 - 30 % MO Matière organique d'origine végétable
- 48 % d'azote sous forme longue durée (NRf, NO)

Stockage

Conserver le produit au sec, dans son emballage d'origine, hors de portée des enfants et des animaux. Le garder éloigné des denrées alimentaires et de l'alimentation pour animaux. Sa durée de conservation est illimitée s'il est stocké comme il se doit (à l'abri du gel et au sec). Employer les quantités restantes conformément aux recommandations d'utilisation ou les rapporter au point de vente dans leur emballage d'origine.

Élimination

Apporter les emballages vides non nettoyées dans les déchetteries communales.